

Défaillances d'entreprise : un rythme deux fois plus élevé pour les TPE

Marc Sanchez, Secrétaire général du SDI, réagit au dernier bilan de défaillances d'entreprise au T1 2025 publié par Altarès :

« Les défaillances continuent d'augmenter au premier trimestre 2025, à un rythme deux à deux fois et demi plus élevé que la moyenne pour les TPE de 3 à 9 salariés. Relativiser ce phénomène au motif que l'accélération serait moindre que par le passé empêche de voir la situation en face et d'agir.

Le contexte économique se dégrade constamment, avec une troisième révision de croissance à la baisse en seulement quatre mois. Lors de notre enquête d'avril 2025¹, une inquiétude grandissante est exprimée par les indépendants et dirigeants de moins de 10 salariés, en raison de graves difficultés de trésorerie, des hausses de tarifs imposées par les fournisseurs, d'un accès de plus en plus limité au crédit de trésorerie et des retards de paiement de leurs clients.

Plus alarmant encore, 23% des répondants envisagent de cesser leur activité en 2025, contre seulement 17% au quatrième trimestre 2024. Cette tendance est inquiétante et démontre clairement que nous sommes en pleine crise. »

¹État des lieux des TPE – Trimestre1 - 2025 (1748 répondants) par le Syndicat des Indépendants et TPE ici : https://sdi-pme.fr/actus_et_ressources/bilan-des-tpe-t1-2025/